



Arboriculture

Formation courte

Bloc de compétence du BP REA

La **constitution d'un verger** est un réel investissement sur plus ou moins long terme. Faire le choix de diversifier son activité par un **atelier arboricole** nécessite une maîtrise technique de la culture qui ne s'improvise pas. Pour mettre toutes les chances de son côté, il faut réfléchir en amont de l'implantation aux débouchés.

Cette démarche est abordée **avec pour support de formation la pommiculture**.

- 🕒 70 heures 📅 1 à 2 sessions par an 💶 Tarif sur devis - *financement pris en charge selon votre situation sociale*
- 👤 tout public y compris en situation handicap - *accès sans pré-requis* ✔️ Code CFP 238 071

COMPÉTENCES VISÉES

Élaborer un itinéraire technique pour conduire des arbres fruitiers en tenant compte des facteurs de production, des objectifs poursuivis, du temps de travail et l'intégrer dans une entreprise agricole.

Réaliser des interventions liées à la conduite d'arboriculture de la préparation du sol aux soins aux arbres.

CONTENUS ET MODALITÉS

Élaborer l'itinéraire technique de la production : choix de la variété, conduite, intégration en atelier complémentaire...

Réaliser les travaux de l'atelier de production : préparation des travaux, greffage, préparation du sol, plantation, taille...

RÉSULTATS ATTENDUS

- **Modalités d'évaluation :** entretien d'évaluation
- **Une compétence d'un diplôme de niveau 4 :** le BP REA - *Brevet Professionnel Responsable d'Entreprise Agricole*
- **Attestation de formation** dans le cadre d'un parcours non diplômant
- ★ • 100% de réussite : 2020
- 85% de satisfaction : 2020

